

gauche ont survécu avec les branches de l'arbre; l'importance des boucles d'oreilles est particulièrement frappante.

Siège aux lions

N° 156 (K. — Haut. des lions : 42 cm.; contremarche : haut. 32; larg. 74 cm.) A chaque extrémité de la contremarche du siège aux lions se trouve encore une figurine du même type (PL. XXIII. 71). La pose et le geste sont identiques, comme aussi les bracelets et colliers; seules manquent les boucles d'oreilles, et les cheveux frisés en petits colimaçons paraissent plus courts; enfin, ces deux personnages, entièrement nus, semblent plutôt de jeunes éphèbes, peut-être des danseurs.

Hiuan-tsang écrit dans ses *Mémoires* : « Le trône du roi est remarquable par son élévation et sa largeur, et tout parsemé de perles. On l'appelle le « Siège du lion » (*siṃhāsana*) », et il nous avertit aussi que c'est vers l'Orient « qu'est tourné le trône du roi » (*Mémoires sur les Contrées occidentales*, S. Julien, T. I, p. 67, et *Buddhist Records of the Western World*, SAM. BEAL, Book II, p. 75). N'est-ce pas à cause de cette appellation de « siège du lion » désignant les sièges réservés aux grands de la terre que l'artiste s'est complu sur le bas-relief 104 à représenter le trône du Bodhisattva supporté par des lions? et n'est-ce pas une heureuse fortune de trouver dans le même monastère une répétition, mais grandeur nature, et à l'usage des humains, de ce siège d'un Bodhisattva? Il est probable qu'à Shotorak il était réservé à un saint personnage, sans doute le supérieur de la communauté; en tout cas, placé dans l'angle N.-O. de la cour D, il était construit comme l'indique Hiuan-tsang, orienté vers l'Est, et surélevé d'une haute marche au-dessus du sol dallé (PL. VIII. 28). Il est curieux de constater qu'actuellement encore, les chaires à prêcher des Bouddhistes du Sud reposent sur un lion. Les deux lions qui supportent le siège de Shotorak sont beaucoup plus expressifs que celui du bas-relief 104, il est vrai que les dimensions mêmes de l'œuvre, traitée en ronde-bosse, permettraient un travail plus fouillé. Mais la conscience professionnelle du sculpteur ne s'en est pas tenue là; il a poussé l'exactitude jusqu'à vouloir figurer l'étoffe qui recouvre le siège : indiquée par quelques plis sur le devant du trône du Bodhisattva 104, elle est rappelée ici par deux bandes verticales traitées en drapé; car Hiuan-tsang nous dit bien : « Il est couvert d'une pièce de coton extrêmement fin; il a pour marchepied un riche escabeau » (*Mémoires...* S. Julien, T. I, p. 67). C'est cet escabeau que nous retrouvons également devant le trône 104, et sur les bas-reliefs 157 et 163 où les Bodhisattvas y appuient leurs pieds.

Cette disposition de deux lions montant la garde de part et d'autre d'une dalle sculptée est celle que nous avons déjà vue à propos de ce socle qui, malheureusement très mutilé, fut laissé *in situ*, et qui ornait la face Est (second état) du petit *stūpa* F. 6 (cf. p. 8 et PL. IV. 12). Ces deux lions (N°s 198 et 199) (Haut. 38; larg. 13; long. 35 cm.), fort beaux eux aussi dans leur pose hiératique, n'ont pourtant pas la liberté d'allure et le mouvement de ceux du siège 156; leur crinière surtout est plus stylisée et les apparenterait plutôt aux lions N°s 130 (K. — Haut. 29; long. 23; épais. 8 cm.) et 177 (K. — Haut. 32; long. 28 cm.) (PL. XXXV. 113 et 111) sculptés l'un et l'autre sur la face extérieure de deux supports de marche, le dernier ayant